



CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS – Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs : ETIENNE LEGROS – MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 223 – Publication trimestrielle – 4^e trimestre 2007 – 10/01/2008

Pour que l'Histoire ne se répète pas

Allocution prononcée lors de la cérémonie du 13 octobre 2007 au cimetière d'Ivry.

Dans quelques jours maintenant, autour de la date anniversaire, on lira et peut-être commentera, dans les écoles, les collèges, les lycées de France – ainsi que dans les établissements français à l'étranger – l'ultime lettre à ses parents du jeune lycéen de dix-sept ans, Guy MÔQUET, fusillé le 22 Octobre 1941 à Châteaubriant, comme otage communiste, avec vingt-six autres internés-otages, tous préalablement et soigneusement sélectionnés et désignés par le « ministre » sinistre PUCHEU – celui-là même qui en 1936 présidait le Comité des Forges, lointain aïeul du M.E.D.E.F. actuel – sélectionnés et désignés avec l'accord de l'ex-Maréchal, alors Chef de l'« Etat Français », Pétain, pour être livrés aux pelotons d'exécution nazis aux fins de représailles. C'est ainsi que, bien malgré eux, les « 27 » de Châteaubriant (auxquels il faut ajouter le même jour 21 autres otages à Nantes et au Mont-Valérien) devinrent la concrétisation sanglante de la politique de collaboration entre les occupants hitlériens et les revanchards de 1936, agissant pour le compte des nazis depuis Vichy et voulant faire croire à la fiction d'une indépendance française qui n'était que la liberté surveillée d'un protectorat...

Nous avons salué, le 16 mai dernier – sur le lieu même du martyr de la Cascade du Bois de Boulogne – l'initiative prise par le nouvellement élu Président de la République, M. Nicolas SARKOZY, de faire connaître aux jeunes, voire à leurs parents, ce jeune homme héroïque. Tout en déplorant, par ailleurs, qu'officiellement la qualité de Résistant ne soit toujours pas reconnue à ses compagnons d'infortune, considérés aujourd'hui encore comme de simples et banals « internés administratifs », selon une terminologie particulièrement hypocrite... Et cela parce qu'ils avaient été arrêtés préventivement par la Police d'une III^e République finissante et munichoise, devenue ensuite Police de l'« Etat Français ».

Guy MÔQUET, lui, – et il faut le rappeler inlassablement – avait été arrêté le 13 octobre 1940 (donc un an avant sa mort, à seize ans...), à la gare de l'Est à Paris, pour distribution de tracts, avec ses copains des Jeunesses Communistes (clandestines), tracts contre l'occupant et contre Vichy. Guy voulait ainsi, disait-il, prendre le relais de son père, le député de Paris Prosper MÔQUET, élu en 1936, révoqué en 1939 et détenu en Algérie, au bagne de Maison-Carrée.

Guy MÔQUET n'est pas inhumé ici, à Ivry (il est, de nos jours, au Père-Lachaise à Paris); il aurait pu, par un autre concours de circonstances, être fusillé au Mont-Valérien et enseveli, dès lors, lui aussi, ici même. Son jeune âge fut aussi celui de nombreux très jeunes Résistants des premières heures de 1940 et 1941 : Guy Moquet écrit certes à son père, à sa mère, mais son ultime message ne leur est pas strictement destiné : « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir ! ». Et « vous », c'est nous...

Guy n'est pas un illuminé, un trompe-la-mort, un risque-tout écervelé : il se situe clairement dans le camp de ses camarades plus chevronnés, détenus comme lui mais, eux, en raison de leur notoriété militante, syndicale et/ou politique depuis, au moins, 1934 ; des militants comme « Tintin » (Jean-Pierre TIMBAUD, dirigeant des Métallos C.G.T.) ou comme le député communiste de Paris Charles MICHELS, tous bien connus de PUCHEU depuis la victoire du Front Populaire en 1936.

Guy MÔQUET n'est pas non plus un surhomme, un « Superman, c'était un jeune homme, un ado mûri adulte à marches forcées. S'il est, à juste titre, devenu figure emblématique de la Résistance (avec même, enfin, bientôt, un timbre-poste à son effigie) c'est parce que son comportement héroïque fut en totale harmonie avec les objectifs centraux de la Résistance : libération du pays, reconstruction d'une société républicaine renouvelée, une société qui éra-

(suite page 2)

SOMMAIRE

P. 1-2 : Editorial

Timbres

P. 2 : Guy MÔQUET

Commémorations

P. 3 : 2 septembre : Calais
13 octobre : Ivry

P. 4 : 21 octobre : Belle-Beille

P. 5 : 21 octobre : Châteaubriant

P. 6-7 : 21 octobre : Souge

P. 7 : Visite du Mont-Valérien

P. 8 : 22 octobre : Arc de Triomphe
Fusillés du 15 décembre

Assemblée Générale

P. 9 : Rapport d'Activité 2007

P. 10 : Ordre du jour

P. 11 : Organismes de Direction

La vie des Associations

P. 12 : Lettre à M. MARLEIX
Relance à M. FILLON

P. 13 : Réponse de M. ROBINE
Motion UFAC
Porte-drapeau à l'honneur

Histoire

P. 14 : Bazarder l'œuvre du C.N.R.
Jules DUMONT
Guillotines du III^e Reich

P. 15 : Marcel LANGER

P. 3 : Ernst MELIS

Vient de paraître

P. 16 : Guy MÔQUET

NOS PEINES

Irène (Erna) SKROBEK, épouse de notre camarade Naftali, nous a quittés le 21 août 2007, à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie. Elle était présente à notre assemblée générale de Maillé, le 10 février 2007 et, dès le lendemain, entrait à l'hôpital...elle le savait, elle a tenu à être à nos côtés...

Pour que l'Histoire ne se répète pas (suite)

Timbres

Guy MÔQUET



Guy MÔQUET, militant communiste, fils de Prosper, député communiste, est arrêté le 13 octobre 1940. Il est transféré au camp de Châteaubriant. Le 22 octobre 1941, en représailles suite à la mort du lieutenant colonel allemand Karl HOTZ, et après avoir refusé qu'on leur bande les yeux, Guy et les 26 autres otages sont fusillés par l'occupant en s'écriant « Vive la France ! »

Ce timbre a été réalisé en moins de deux mois, c'est semble-t-il un véritable exploit. Réalisé en « taille douce » par Yves Beaujard, ce timbre tiré à 20000 exemplaires pour la Loire Atlantique a été proposé avec cachet 1^{er} jour le lundi 22 octobre uniquement à Châteaubriant et Paris.

NOS PEINES

Docteur Claude MEYROUNE
(1923-2007)

Un grand ami de la Résistance et de la Déportation nous a quittés, à 84 ans, le 4 décembre dernier. En 1941, à Bordeaux, où il commençait des études de médecine, il avait créé le « Front National des Étudiants de Bordeaux » rattaché à l'« O.S. » (Organisation Spéciale armée mise en place par le P.C.F. clandestin). Arrêté début 1942, déporté le 5 novembre dans divers camp (Hinert) et prisons, il n'en fut libéré que le 14 avril 1945, par la 7^e armée U.S., à Bayreuth.

Après la guerre, il joua un rôle considérable dans la création de la F.N.D.I.R.P. et dans celle de ses centres médico-sociaux (rue Leroux, Fleury-Mérogis).

Nous avons présenté nos profondes condoléances à son épouse Annie.

diquerait la misère, l'exploitation, les injustices, les inégalités sociales. Le combat pour la libération mais aussi pour la démocratie, comme en l'An II de la 1^{re} République où il fallait repousser les agresseurs et empêcher le retour des « Coblençards » et de l'Ancien Régime. Combat national allant de concert, indissolublement, avec combat de classe...

Notre très chère et très regrettée Lucie AUBRAC – « Madame AUBRAC » – expliquait inlassablement aux jeunes générations que l'on n'entre pas en Résistance une unique fois, qu'il s'agit là d'un choix engageant toute une vie tournée vers la justice, le progrès, l'égalité et vers le refus de tout ce qui leur fait obstacle. L'engagement dans la Résistance, dans le camp de tous ceux qui disent « Non ! » fut un acte militant dans le droit fil de l'engagement politique et syndical des années 30. Si la libération du pays occupé fut l'impératif prioritaire et fédérateur, cette même libération ne pouvait être complète sans de profondes réformes sociales, justement celles de 1936 réactualisées unanimement dans le Programme du C.N.R.

De nos jours, c'est l'esprit, la flamme de ce Programme qu'il faut empêcher de s'éteindre, même si le cadre de sa mise en pratique a changé d'échelle. Lorsque Marie DURAND la huguenote gravait le mot « résister » sur le mur de sa prison à Aigues-Mortes, au temps de Louis XV, c'était pour défendre jusqu'à la mort la liberté religieuse, partie intégrante de la liberté de conscience. Il faudra un siècle et demi pour que cette liberté fondamentale soit inscrite, en France, dans une Constitution ; et après plusieurs révolutions...Lorsqu'en 1940, le Général De GAULLE, le parti communiste et des patriotes isolés en appellent à la résistance à l'ennemi et aux traîtres, c'est cette fois à l'échelle d'un pays et de sa place essentielle dans le monde. Il faudra cinq années et une terrible guerre, mondialisée et inédite dans son déroulement, pour que la France se libère des occupants et de Vichy. Nous en connaissons, nous et pour toujours, le prix.

En ce vingt-et-unième siècle, la soif de justice est, à l'évidence, planétaire et les moyens modernes de communication rapprochent potentiellement comme jamais les Terriens : toute atteinte à leurs droits ici entre en résonance là avec les Résistants de notre temps qui, sans se connaître, se reconnaissent...Tous sont, même à leur insu, les disciples, sinon les enfants de Guy MÔQUET : tous prolongent son œuvre, comme lui-même le faisait de l'œuvre de ses prédécesseurs, son père, sa mère, tous ses amis et camarades.

Présenter Guy MÔQUET sous un aspect exclusivement héroïque, strictement individuel, hors de son temps, sans replacer son incontestable patriotisme dans le contexte familial, politique, militant de son époque, sans rappeler les idéaux qui le motivaient, cela est réducteur et pose le problème de l'usage à faire de la mémoire et de la responsabilité de ceux qui s'y réfèrent ; et ce d'autant plus quand ces derniers incarnent la puissance publique, l'Etat, censé refléter l'intérêt de la nation.

Il y a une vingtaine d'années, en 1984, l'écrivain uruguayen Eduardo GALEANO, exilé en France pour son hostilité aux dictatures dans son pays et dans ceux du voisinage, explicitait ainsi la responsabilité de ceux à qui incombe en premier la perpétuation de la mémoire :

« On peut brûler, mutiler, abrutir, expurger les traces du passé. Mais la mémoire, lorsqu'elle reste vivante, incite à continuer l'Histoire plutôt qu'à la contempler. L'Histoire se répète ? Ou se répète-t-elle seulement par pénitence de ceux qui sont incapables de l'écouter ? Il n'y a pas d'Histoire muette. On a beau la brûler, on a beau la briser, on a beau la tromper, la mémoire humaine refuse d'être bâillonnée. Le temps passé continue de battre, vivant, dans les veines du temps présent, même si le temps présent ne le veut pas, ou ne le sait pas...Pour que l'Histoire ne se répète pas, il faut sans cesse la remémorer. [in E. GALEANO : « Veines ouvertes de l'Amérique Latine, Plon édit. Paris 1984, Collection « Terre humaine »]

Peut-on, faut-il, en 2007, oublier l'image de 1942 de ce petit garçon de 6 ou 7 ans à la casquette trop grande et en culotte courte, bras levés et, parce que né juif, expulsé de France par des papons et poussé par des SS dans un wagon de la mort ? Non, on ne peut pas, non il ne faut pas l'oublier en 2007 car, en 2007, d'autres enfants, avec leurs parents, considérés comme non-Français et comme indésirables, connaissent à leur tour la traque, l'expulsion de notre pays et, parfois, le retour à l'enfer et la vie brisée.

C'est cela le point commun de la fidélité au souvenir et du combat permanent pour la mémoire. Nous avons eu, nous, et malgré nous, ce privilège d'intégrer des souvenirs lourds, personnels, intimes et qui auront marqué toute notre existence, de les intégrer au travail de fourmi de tous les honnêtes gens attachés à la démocratie, à la paix, à la justice, au travail citoyen de tous les Terriens de bonne volonté, dont nous faisons nôtres les idéaux et la noblesse de cœur.

Pierre REBIÈRE

2 septembre 2007 : Fusillade des cinq otages de la Citadelle de Calais

Allocution de Madeleine CHARITAS-WAROCQUIER, lors de la cérémonie à la mémoire des cinq fusillés du 3 septembre 1944 à la citadelle de Calais :

« Ce 2 septembre 2007 nous commémorons l'exécution de cinq otages fusillés à la suite du sabotage de l'usine Brampton. Ce sabotage n'avait fait aucune victime mais sous l'occupation allemande la répression était cruelle et inexorable. Sans procès les cinq Patriotes furent exécutés le 3 septembre 1944.

Rappelons leur souvenir : Jean BRODECHON, 18 ans, le benjamin ; Roland LE GALL, 21 ans, originaire de l'Aisne mais Calaisien

d'adoption ; Fernand GOUVERNEUR, 22 ans, de Blériot-Plage ; Alfred LEGROS, 24 ans, Calaisien et Alfred VERON, 20 ans, de Blériot-Plage.

Ces victimes furent enfouies sous trois mètres de terre. Après la libération de notre ville, de nombreuses fouilles furent entreprises en ces lieux...les semaines, les mois passent. La guerre se termine, c'est l'allégresse de la victoire mais pas pour les familles.

Le samedi 11 octobre 1947, les ouvriers du M.U.R. se mettent à la disposition des familles pour poursuivre les recherches abandonnées par les prisonniers allemands. Près d'un talus, on heurte un objet dur, une fosse est creu-

sée, des ossements sont mis à jour. Les corps avaient été précipités en ce lieu, pêle-mêle. Il fallut procéder à leur dégagement et à la terrible épreuve de la reconnaissance des dépouilles, en présence des familles et surtout des mères.

Cela va peut-être vous paraître excessif de vous exposer ces faits, mais pour assister ma valeureuse mère, j'ai moi-même aidé à l'exhumation de mon frère Claude WAROCQUIER au cimetière d'Ivry, où 823 Fusillés du Mont-Valérien étaient enterrés. Claude avait été fusillé le 6 octobre 1943 avec 29 autres Résistants. On ne peut pas oublier ces terribles événements. »

Madeleine CHARITAS-WAROCQUIER

13 octobre 2007 : Commémoration au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine

Le 13 octobre dernier notre grande famille – notre association – s'est retrouvée au Cimetière Parisien d'Ivry pour rendre hommage, comme nous le faisons chaque année, aux nombreux Fusillés des divers sites de la région parisienne.

Le corps diplomatique était excusé ou représenté, notamment par Madame DALLA BONA Giselda, du Consulat Général d'Italie, et Monsieur Hubert HEISS, Ambassadeur d'Autriche, ainsi que Monsieur Pierre GOSNAT, député-maire d'Ivry, Madame Renée KELLER, Union Chrétienne des Déportés et Internés,

Messieurs Jacques VARIN et Jean-Paul RIFFAULT, de l'A.N.A.C.R. et Monsieur André SERRES, A.N.A.C.R.-R.A.T.P., étaient, eux aussi, venus honorer nos martyrs.

Le Carré des Fusillés d'Ivry est un lieu bouleversant et c'est avec recueillement que

le cortège, précédé par les porte-drapeaux, après s'être incliné devant la stèle de la « Division 40 » (1), s'est dirigé vers le « Carré des Fusillés » de la région parisienne.

Il y eut le dépôt des gerbes et Raphaël VAHE, représentant l'A.R.A.C., très ému, est intervenu. Il a rappelé la diversité et en même temps l'unité de la Résistance en insistant sur le 27 mai 1943, date de la création du C.N.R., 27 mai qui devrait être commémoré comme « Journée Nationale de la Résistance », en lien avec la célébration du 18 juin. Parmi les Fusillés, nombreux étaient membres de l'A.R.A.C., association créée par Henri BARBUSSE, Paul VAILLANT-COUTURIER, Georges BRUYERE et Raymond LEFEBVRE en 1918 pour lutter contre la guerre d'abord, puis à partir de 1932 contre le fascisme. Il a terminé en déclarant : « Aujourd'hui, héritiers de BARBUSSE, de DIMITROV, et de Paul VAILLANT-COUTURIER, nous avons encore à lutter au

quotidien contre le racisme, le fascisme et la guerre. »

Ensuite, notre fidèle ami Jacques MIGNOT, avec son talent habituel et beaucoup d'émotion, lut l'ultime et terrible lettre que Fernand ZALKINOV – fusillé à 19 ans – adressa à sa famille. Devant le courage et la maturité révélés par ce message nous nous devons – ainsi que l'exprimait Guy MOQUET – d'être dignes de ces jeunes.

Notre président, Pierre REBIERE, termina cette douloureuse cérémonie par l'intervention que nous pouvons lire en « édito », intervention correspondant au sérieux « travail de mémoire » poursuivi par notre association.

Le chant des Partisans et la Marseillaise ponctuèrent cette cérémonie.

Michèle GAUTIER

(1) Lieu où les corps des massacrés étaient hâtivement ensevelis.

Ernst MELIS, résistant allemand

Le Président du « D.R.A.F.D. » (Association des Anciens Résistants Allemands) est décédé à Berlin le 18 Octobre 2007, à 98 ans. Né à Kassel en Mars 1909, fils de serrurier et serrurier lui-même de formation, il adhère dès 1928 aux Jeunesses Communistes d'Allemagne. Condamné au début des années 30 pour « tentative de subversion et trahison » pour ses activités au sein du KPD (P.C. allemand), il entre en clandestinité et se réfugie aux Pays-Bas puis en France. De 1934 à 1937, il fréquente l'École Internationale « Lénine » à Moscou, avant de devenir journaliste à Prague et à Paris. Arrêté en 1940, interné, il s'évade, replonge dans la clandestinité et entre en Résistance comme responsable, à Toulon d'abord, du journal clandestin « Soldat

en Méditerranée » puis, à Lyon, de « L'écho du Peuple allemand », tous deux destinés aux soldats de la Wehrmacht en garnison en France. C'est aussi à Lyon qu'il adhère au « C.A.L.P.O. » (Comité Allemagne Libre Pour l'Ouest) fondé en Septembre 1943, notamment par Artur LONDON. Jusqu'à la fin de la guerre en 1945, il travaille comme rédacteur de « Notre Patrie », devenu ensuite « Peuple et Patrie ». En 1947, il quitte l'exil français et rentre au pays, à Berlin-Est, où il enseigne à l'École des cadres du parti S.E.D. et où il devient rédacteur en chef de « Einheit » (« Unité »), organe théorique du S.E.D..

Le 10 Avril 1954, sur l'ancien Camp de Buchenwald, Ernst MELIS est distingué et

honoré par les deux co-fondateurs de la FNDIRP (et anciens de ce camp...) : Marcel PAUL et le Colonel Frédéric MANHES.

Le 14 Juillet 1994, âgé de 85 ans, Ernst MELIS avait encore participé à une manifestation de protestation contre la parade de blindés de la Bundeswehr sur les Champs-Élysées, à l'invitation du Président François MITTERRAND.

Nous saluons respectueusement sa mémoire, celle d'un authentique Résistant (et, lui, de la première heure...), particulièrement actif et exposé en France pendant la guerre, au sein de l'organisation du « T.A. » (« Travail Allemand »), rattachée aux F.T.P.-M.O.I..

21 octobre 2007 : Belle-Beille (Angers)



Monument de Belle-Beille

En présence des corps constitués et d'une cinquantaine de porte-drapeaux, le public était nombreux à Belle-Beille. La cérémonie d'octobre 2007 s'est déroulée dans un respectueux recueillement.

Depuis des années, notre association demande la publication officielle et l'inscription solennelle sur une plaque de la liste des Fusillés de Belle-Beille. Lors de chaque rassemblement annuel, un appel des noms est effectué publiquement.

Pourquoi ces noms ne figurent-ils nulle part ? si la liste est erronée ou incomplète, corrigeons-la et sortons les victimes de l'anonymat.

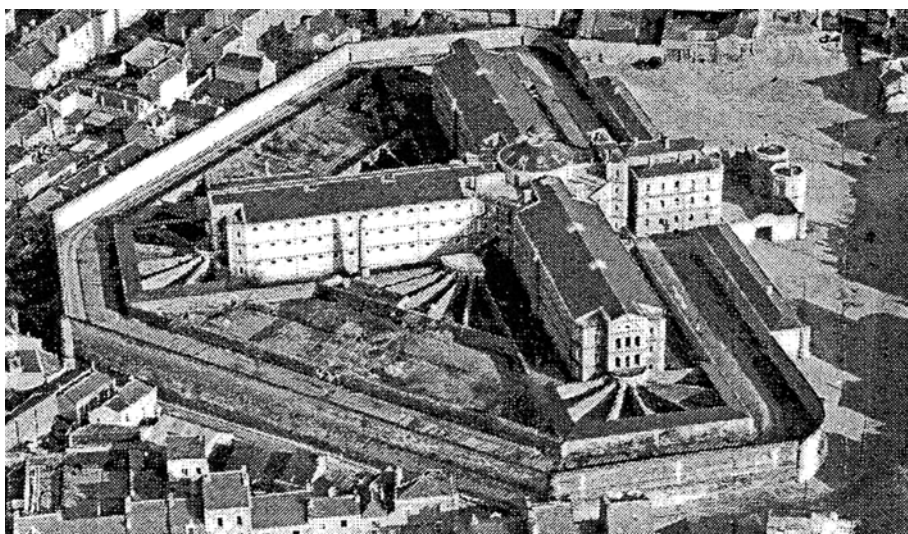
Allocution de Michel BOUET

Tous les ans, le dimanche le plus proche du 22 octobre, se déroule en ce lieu une commémoration en l'honneur des fusillés et massacrés de la Résistance française.

Cette date a été choisie en relation avec le massacre des otages fusillés en octobre 1941 : à Châteaubriant, dont le jeune Guy MÔQUET, fils de Prosper MÔQUET député communiste arrêté et déporté au bagne de Maison-Carré en Algérie à Souge et à Nantes.

Chaque année, nous faisons l'appel aux morts suivant une liste établie en septembre 1952, jour de l'inauguration de cette stèle de Belle-Beille. Cette liste a été établie sous l'autorité de Monsieur Victor CHATENAY, Député et Maire d'Angers, en accord avec l'Association des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et leurs Amis, les anciens déportés et anciens combattants. Notre objectif était d'immortaliser l'action et le sacrifice de ces résistants suppliciés. Année après année, des milliers de personnes se sont recueillies lors de ces commémorations, elles deviennent la mémoire vivante, collective, de cette très triste période.

Cependant, les nombreux promeneurs qui découvrent cette stèle (notamment les jeunes) peuvent en ignorer les raisons et les faits de cette époque noire. C'est un réel dommage pour l'histoire. Nous savons tous par expérience que les souvenirs et



Prison du Pré-Pigeon, où ont été internés des résistants ou déportés avant d'être fusillés à Belle-Beille.

Photographie aérienne. 1955.

Fonds Henrard, Arch. mun. Angers, 19Fi63.

les faits s'estompent et s'effacent. C'est une perte irréparable pour l'histoire. Nous savons tous que l'histoire ne supporte pas l'oubli et l'à-peu-près. Il est indispensable de poursuivre les recherches pour garantir la vérité et la transmettre à nos successeurs.

Nous considérons que l'édification de ce pupitre avec son inauguration aujourd'hui est un progrès incontestable. Il apporte des explications sur cette triste époque de l'occupation nazie, sur les misères endurées par la population et les sacrifices des

résistants. Cependant, l'affichage de la liste exacte de tous les noms des fusillés de Belle-Beille demeure un objectif pour l'avenir et pour l'histoire.

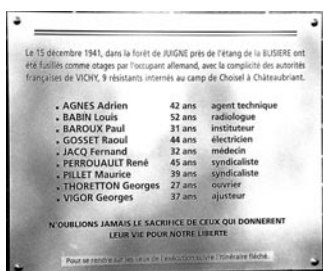
Il est important et nécessaire de poursuivre notre travail de mémoire et de recherche pour aider la réflexion générale, notamment des jeunes générations, pour construire un monde sans arme, sans guerre, et constituer une solidarité généralisée pour créer les conditions de la Paix mondiale.

21 octobre 2007 : Châteaubriant

Cette journée à châteaubriant se déroule en deux temps : le matin au bord du lac de la Blisière puis l'après-midi à Châteaubriant même, un cortège se forme au centre ville et se rend à la Sablière en passant par la place Fernand GRENIER.

LA BLISIÈRE

Comme chaque année, une cérémonie en hommage aux 9 fusillés du 15 décembre 1941 se déroule à l'occasion de la cérémonie des fusillades de Châteaubriant. Ces 9 martyrs étaient internés au camp de Choisel avec les « 27 ».



Ces 9 otages font partie d'un groupe de 100 Résistants que les nazis exécutèrent, dans toute la France (le 15 décembre 1941), dans le cadre de la politique des otages (un article leur sera consacré dans le prochain numéro).



Une foule nombreuse se pressait devant le monument rappelant leur noms. Une ancienne internée nous parla de leur engagement et de leur combat. Après le dépôt des fleurs et la minute de recueillement, nous nous sommes dirigés vers le lieu d'exécution. Cette forêt privée et loin de tout permit des fusillades discrètes. Un petit monument rappelle l'exécution. Mais il ne reste plus qu'un seul arbre portant les marques des balles nazies. Le « pavillon » au bord de l'étang de la Blisière, dans lequel les « condamnés » ont écrit leurs derniers messages, a été détruit par un incendie il y a quelques années. Aucun de ces lieux de mémoire n'est protégé par les pouvoirs



Les enfants des écoles arborent des pancartes de paix

publics, ainsi la mémoire peut s'effacer ! Pour certains leur mort n'a pas suffi il faudrait maintenant les oublier...

LA SABLIÈRE

Pour cette commémoration 2007, l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé avait choisi le thème des femmes dans la Résistance. « Femmes Courage » fut superbement mis en scène par la troupe du théâtre Messor dirigée par Alexis CHEVALIER. Le soleil était au rendez-vous et le public particulièrement nombreux, cette participation exceptionnelle fut peut-être le résultat du battage médiatique consécutif aux initiatives du Président de la République.

Des enfants des écoles, partis du centre ville, défilaient en arborant des pancartes portant le mot PAIX dans toutes les langues. Ils prirent la tête du cortège pour aller jusqu'à la Sablière.



Comme à l'accoutumée les portes drapeaux formèrent une haie d'honneur sur le chemin d'accès à la Sablière pendant la descente du cortège parti de la place Fernand GRENIER.

S'enchaîne ensuite la cérémonie officielle avec le dépôt des gerbes devant le monument puis tout le monde s'installe pour assister au spectacle.

Odette NILES suivis et Marie-George BUFFET ouvriront la séance et rappelleront avec force que le travail de mémoire est avant tout notre combat et qu'il nous appartient de poursuivre la lutte initiée par ceux qui sont tombés en ces lieux.

L'évocation artistique rappelle les multiples actions et les tâches accomplies par les femmes durant ces années terribles. Les femmes ont le plus souvent pallié l'absence des hommes incorporés ou entrés dans la clandestinité et nombre d'entre elles ont participé activement à la lutte pour la libération en prenant en charge des missions ingrates et dangereuses :

transmission du courrier, recherches d'information, collecte de nourriture. Combien de landaus ont servi de boîtes aux lettres, de cache à viande pour les maquis, de véhicules de transport d'armement ou de postes de radio pour les combattants? Avec le bébé au-dessus qui gazouillait allègrement...

21 octobre 2007 : Cérémonie de Souge

Ces derniers temps, et pour cause, il a été beaucoup question, à travers Guy MÔQUET, des Fusillés de Châteaubriant.

Non loin de là, en Gironde, au camp militaire de Souge (commune de Martignas-sur-Jalle), suite à un attentat commis contre un officier allemand, cinquante patriotes ont été fusillés le 24 octobre 1941.

Les fusillades ont continué sur cette lande girondine en 1942, par petits groupes, individuellement, massivement : 70 le 21 septembre 1942, 37 en janvier 1944, 48 en août 1944, quelques jours avant la Libération. Au total, près de 300 patriotes ont été fusillés à Souge, ce qui en fait le deuxième lieu d'exécution en France, après le Mont-Valérien.

Beaucoup l'ignorent, d'autres l'ont peut-être oublié...

Qui étaient ces Fusillés ? Des communistes, des syndicalistes, des gaullistes, des israélites, des socialistes, des franc-

maçons ? Avant tout des patriotes d'origines et de professions diverses.

Qu'avaient-ils fait de condamnable ? Résister simplement pour garder leur liberté. En affichant leurs idées, leurs religions, leurs convictions, ils devenaient suspects, « dangereux », passibles de la mort...

Quel âge avaient-ils ? Pour la plupart, entre 35 et 55 ans, une cinquantaine entre 17 et 21 ans. Les plus jeunes sont morts en laissant leurs parents dans la peine, les autres leurs épouses, leurs enfants, trois d'entre eux n'ont pas connu leurs pères.

Aussi, depuis la Libération, tous les ans, le dimanche le plus proche du 24 octobre, une cérémonie a lieu au camp de Souge regroupant les familles, les amis, les sympathisants.

Cette année, le 21 octobre, en présence des représentants des institutions, des autorités civiles, militaires et religieuses plus de 300 personnes ont assisté à cette

cérémonie. quarante porte-drapeaux, une vingtaine de jeunes et les militaires étaient présents dans « l'enceinte sacrée ». Cérémonie toujours émouvante : accompagnement musical, appel aux morts, dépôt de nombreuses gerbes se sont déroulés dans un profond recueillement.

Les allocutions ont été prononcées par deux fils de Fusillés : Jean-René MELLIER (Comité de Souge) et Georges DUFFAU-EPSTEIN (président de l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et secrétaire général de l'A.N.F.F.M.R.F.A.). Madame TASTET (O.N.A.C.) représentait Monsieur IDRAC préfet d'Aquitaine et de Gironde.

Un peu plus tard, une cérémonie plus intime a réuni à la « première enceinte » les familles et amies des cinquante Fusillés du 24 octobre 1941.

Michèle VIGNACQ

Ce poème est dédié à cinquante otages exécutés au camp de Souge, par les occupants Allemands.

OCTOBRE

Le vent qui pousse les colonnes de feuilles mortes
Octobre, quand la vendange est faite dans le sang
Le vois-tu avec ses fumées, ses feux, qui emporte
Le Massacre des Innocents
Dans la neige du monde, dans l'hiver blanc, il porte
Des tâches rouges où la colère s'élargit ;
Eustache de Saint-Pierre tendait les clefs des portes
Cinquante fils la mort les prit,
Cinquante qui chantaient dans l'échoppe et sur la plaine,
Cinquante sans méfaits, ils étaient fils de chez nous,
Cinquante aux regards plus droits dans les yeux de la haine
S'affaîsèrent sur les genoux
Cinquante autres encore, notre Loire sanglante
Et Bordeaux pleure, et la France est droite dans son deuil.
Le ciel est vert, ses enfants criblés qui toujours chantent
Le Dieu des Justes les accueille
Ils ressusciteront vêtus de feu dans nos écoles
Arrachés aux bras de leurs enfants ils entendront
Avec la guerre, l'exil et la fausse parole
D'autres enfants dire leurs noms
Alors ils renaîtront à la fin de ce calvaire
Malgré l'Octobre vert qui vit cent corps se plier
Aux côtés de la Jeanne au visage de fer
Née de leur sang de fusillés

Pierre SEGHERS (1974), *La Résistance et ses poètes*
(France 1940-1945)

Poème écrit en décembre 1941, puis publié en janvier 1942.

Discours de Jean-René MELLIER.

Après l'émouvant appel des morts en ces lieux, je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour votre participation à notre cérémonie. C'est notre travail de mémoire à tous et surtout du passage de mémoire qui nous incombe aujourd'hui pour dire : « plus jamais ça! ».

Le 27 août 1940 les balles nazies claquaient pour la première fois, en ce lieu, vinrent ensuite des exécutions massives jusqu'en 1944, à la veille de la libération de Bordeaux.

Demain, dans les lycées de la France entière et ici même, sera lue la dernière lettre de Guy MÔQUET, ce jeune lycéen communiste fusillé le 22 octobre 1941 avec 26 camarades, qui participa à la Résistance contre l'occupant nazi et la collaboration vichyste, pris le tract à la main, à Paris, et interné au camp de Châteaubriant.

L'évocation de son souvenir nous amène au fait qu'ici même d'autres, tout aussi jeunes ou presque, périrent n'ayant pas eu le temps de connaître le temps d'aimer, ainsi que ces jeunes lycéens de la ferme Richemont. Et que dire de la douleur des familles et des orphelins, dont certains ne purent dire Maman et Papa qu'au passé ?

En ces temps d'automne, la fièvre bleue – la chasse à la palombe – accapare notre beau sud-ouest. Certains parmi vous s'en sont guéris pour un jour merci. Mais si, à tout hasard, quelques uns ont relevé la tête et vu passer un vol de palombes au-dessus de la lande, qu'ils sachent que celles-ci portent un nom. Elles s'appellent Ida, Thérèse, Camille, Élisabeth, et tant d'autres noms, morts pour la France. Ces palombes-là sont immortelles car elles migrent pour la paix, la liberté et la fraternité entre les peuples.

Le Comité du Souvenir des Fusillés de Souge tient à remercier tous ceux qui, tout au long de l'année, nous aident et nous permettent de pouvoir organiser cette cérémonie ainsi que les visites du site par les collèges, les lycées et nombre d'associations. Merci surtout au 503^e R.T., à la mairie de Martignas pour sa collaboration permanente et à la mairie de Bordeaux pour son apport logistique.

Merci aux membres des jeunesses communistes et éclaireurs notamment israélites venus nombreux pour monter une garde d'honneur porteuse d'espoir, merci à toutes et à tous.

Jean-René MELLIER

Intervention de Georges DUFFAU-EPSTEIN à Souge

Voici maintenant 63 ans que la France se libérait de l'occupation nazie. Les Français commençaient alors à découvrir la barbarie dans toute ses composantes.

La libération des camps d'extermination montra au monde entier que des millions d'êtres humains avaient disparus parce qu'ils n'avaient qu'un seul défaut : être différents. Ils étaient juifs, tsiganes, homosexuels, ils venaient des pays occupés par l'Allemagne, et pour d'autres tout simplement opposés à l'idéologie qu'on voulait leur imposer. Ils résistaient.

En France nous découvrirons l'ampleur des exécutions et des déportations. Les affiches jaunes et noires avaient recouvert les murs de nos villes mais personne n'imaginait que l'on avait fusillé autant de citoyens vivant dans notre pays, qu'ils aient été otages, abattus après jugement ou sans jugement ou même tués sur le champ sans raison. Ils sont morts parce qu'un régime n'acceptait pas que l'on ait des idées autres que les siennes.

Les origines de ceux qui se battaient contre le nazisme étaient très variées. En France la Résistance prenait un visage dont la caractéristique principale était la multiplicité. Ceux qui avaient décidé de reprendre le combat pour la libération de notre pays étaient issus de toutes les couches de la société. Ils étaient ouvriers, employés, techniciens, ingénieurs, paysans, médecins, avocats ou d'autres professions encore ; leurs engagements politiques révélaient la même diversité : communistes, socialistes, radicaux, gaullistes, syndicalistes ou tout simplement citoyens épris de liberté. Originaires de nombreux pays : Français, Allemands, Polonais, Tchèques, Roumains, Russes, Autrichiens, Espagnols, Arméniens, Italiens, ils avaient de bonnes raisons de combattre le fascisme. Pour ceux qui, immigrés, avaient choisi la France comme terre d'accueil, la lutte débuta très souvent dans leurs pays d'origine qui subissait la dictature qu'ils avaient fui. Catholiques, juifs, protestants, musulmans, athées, libres penseurs, ils croyaient au ciel ou ils n'y croyaient pas mais leur soif de justice était la même.

Les premiers combattants étaient peu nombreux mais ils avaient foi dans l'avenir et la justesse de leur combat nous paraît évidente. Dès 1940 des voix se sont élevées pour appeler à Résister. Souvenons-nous, l'appel du 18 juin lancé par le général De GAULLE, mais aussi la déclaration du 17 juin 1940 que le communiste Charles TILLON (qui deviendra responsable des F.T.P.F.) lança depuis Bordeaux et qui se concluait par un appel à la Résistance.

Et tout de suite la répression fut féroce. Pour les responsables de l'occupation il s'agis-

sait de faire peur, de décourager ainsi toute velléité de résistance. Pour cela ils instituèrent la politique des otages. Chaque acte mené par la Résistance contre l'ennemi se traduisait par la fusillade d'otages pris parmi les emprisonnés. Dans un premier temps il s'agissait souvent de communistes arrêtés pour reconstitution de parti dissout mais ensuite le choix des otages s'étendit à d'autres personnes. Tous ceux qui avaient le courage de dire non à l'occupant étaient susceptibles d'être « otage » après leur arrestation.

La longue liste des lieux d'exécution était ouverte. La mémoire collective retient les principaux : le Mont-Valérien à Suresnes, Châteaubriant, Souge, Maillé, La Braconne, etc.

Châteaubriant est maintenant plus connu pour l'ensemble des Français parce que monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République a décidé de faire lire le 22 octobre, c'est à dire demain, dans l'ensemble des lycées de France, la dernière lettre de Guy MÔQUET à sa mère. Lycéen de 17 ans, militant de la jeunesse communiste, il fut exécuté le 22 octobre 1941 dans la sablière de Châteaubriant avec d'autres otages, à la suite d'un attentat à Nantes.

Mais cette mise en avant d'un adolescent ne doit pas faire oublier tous les autres morts. En particulier ici, à Souge, il est primordial de se souvenir de tous ceux qui sont tombés pour que nous vivions dans un monde meilleur, dans un monde de démocratie et de paix. Ici, des centaines de personnes ont été exécutées. Elles représentaient l'ensemble des sensibilités engagées dans la lutte contre les occupants et le régime de Vichy. Les balles des fusilleurs ne faisaient pas de différence, elles tuaient et le sang versé avait toujours la même couleur.

Mais les prévisions des nazis se révélèrent fausses. La politique des otages, au lieu de faire peur, entraînait de nouveaux combattants à prendre la place de ceux qui tombaient. Le peuple français soutenait une Résistance qui prenait de l'ampleur. Il devenait de plus en plus difficile de contenir ce mouvement de révolte. Le gouvernement de Vichy multipliait les actes d'allégeance, le sinistre PAPON pouvait envoyer des victimes innocentes en déportation. Rien n'y faisait le mouvement de libération était déjà vainqueur mais il ne le savait pas encore.

D'autant plus que la Résistance, dépassant ses clivages idéologiques, mettait en place le Conseil National de la Résistance, sous l'impulsion de Jean MOULIN. Il ne se contentait pas d'unir tous les mouvements de la Résistance : F.T.P.F., Libération sud et nord, Combat, Armée secrète et tous les partis politiques, il travaillait à bâtir la France d'après

la Victoire et adoptait le « programme » du Conseil National de la Résistance. Programme qui fut, en grande partie, mis en œuvre après la libération de la France fin 1944, par le gouvernement présidé par le général De GAULLE.

Non le sacrifice de tous ceux qui sont tombés, ici ou dans d'autres lieux n'a pas été vain. Nous qui vivons aujourd'hui dans un pays démocratique nous leur devons cette liberté qui nous est chère.

La Résistance avait su faire lutter ensemble, Français et Immigrés qui avaient choisis de vivre en France. Ils avaient choisi notre pays parce qu'il était le symbole de la Révolution de 1789, donc de la Liberté retrouvée. Ensemble ils avaient combattu contre le racisme, contre l'exclusion, pour le progrès social, la démocratie et la Liberté. Ce qu'ils nous ont légué c'est une volonté de vivre dans un monde de tolérance faisant fi des différences. Nous devons en être dignes.

Je voudrais citer, pour terminer les derniers mots de mon père. Il s'appelait Joseph EPSTEIN, et était commandant militaire des F.T.P.F. de la région parisienne, lui, le juif, immigré polonais. La dernière lettre qu'il m'écrivait le 11 avril 1944, trois heures avant d'être fusillé se concluait par ces mots : « vive la Liberté, vive la France ! ». Cela résume bien le sens universel de leur combat et doit nous faire réfléchir profondément au sens qu'ils avaient donné à leur vie. Aujourd'hui continuons leur combat contre toutes les formes d'exclusion et ne laissons pas les héritiers des fusilleurs sévir à nouveau dans l'ensemble de l'Europe. C'est notre honneur d'être à la pointe de ce combat.

Visite guidée du Mont-Valérien...

... sous la houlette de Georges

DUFFEAU-EPSTEIN, le 12 octobre 2007, à l'initiative de notre association. Une trentaine de personnes, un beau soleil, beaucoup d'émotion devant la Chapelle – avec ses inscriptions murales, ses cercueils neufs, ses poteaux usés par la mitraille – dans le futur mémorial (ancienne écurie), autour de la Cloche du souvenir, porteuse de 1006 noms de martyrs (12 autres seront ajoutés à la suite de nos recherches). La visite guidée avait commencé, sur l'esplanade de la France Combattante (« Esplanade de l'Abbé STOCK »), par les explications des seize haut-reliefs.

Et s'était terminée par la clairière des exécutions... nous recommencerons.

Merci à Georges.

22 octobre 2007 : la journée Guy MÔQUET

Le Président de la République ayant déclaré le 22 octobre journée Guy MÔQUET, l'Association en a profité, partout où cela était possible, pour faire connaître les valeurs de la Résistance.

A Souge, deux classes du lycée MONTESQUIEU de Bordeaux sont venus se recueillir. En présence de nombreuses autorités militaires, du Recteur d'académie, la lettre de Guy MÔQUET a été lue ainsi que celles de René MELLIER et d'André VITRAC tous deux fusillés le 21 septembre 1942 en ce lieu.

Un débat, entre les élèves, les professeurs et Jo DUROU, ancien déporté, membre du comité de Souge, a suivi la cérémonie. Suite aux questions, il a retracé la situation de la France en 1940-1941 sous le régime de Vichy et donné les raisons de son engagement politique. Il n'avait que 17 ans...(Michelle VIGNACQ.)

A Ecouen, Denise BAILLY-MICHELS a rencontré les jeunes élus du conseil communal des jeunes pour leur expliquer les

raisons de l'engagement des Résistants, les valeurs de la Résistance et les raisons de poursuivre leur combat.

À Paris, plusieurs rassemblements (au lycée Carnot, fréquenté par Guy MÔQUET, à la station de métro portant son nom), ont été organisés avec distribution de tracts.

Notre drapeau, que présentait Sylvaine GALÉA, était en tête de cortège à l'Arc de Triomphe pour le ravivage exceptionnel de la Flamme, à l'occasion de la journée d'hommage à Guy MÔQUET. Nous y représentons également l'Amicale de CHÂTEAUBRIANT-VOVES-ROUILLE, elle-même retenue par le même hommage au cimetière du Père-Lachaise.

La gerbe du gouvernement a été déposée par monsieur MARLEIX, secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants.

La ville de Valenton a projeté le film de Pascal CONVERT, le Mont-Valérien, au nom des Fusillés. La soirée s'est prolongée par un débat auquel ont participé Denis

BAILLY-MICHELS, Georges DUFFAU-EPS-TEIN et Pierre REBIERE. Le film comme le débat ont été très appréciés et il est envisagé d'organiser d'autres soirées dans le même genre. Merci à tous.



Paris, Arc de Triomphe

15 décembre 2007

Paris – Hommage aux Fusillés du 15-12-1941



Le 15 décembre 1941, une centaine d'otages sont fusillés dans toute la France. La Blisière (Loire Atlantique), Caen (Calvados), Mont Valérien (région Parisienne), etc. Chaque année une cérémonie du souvenir est organisée.



Hommage à Bernard Friedmann à Paris XVIII^e

Rapport d'activité de l'année 2007

L'année 2007 fut très importante pour notre pays. En effet M. Nicolas SARKOZY a été élu Président de la République et suite aux élections législatives un nouveau Gouvernement présidé par M. François FILLON a été nommé. M. MARLEIX est secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de guerre auprès de M. MORIN ministre des Armées. Nous souhaitons, bien sûr, continuer à travailler avec les nouveaux responsables comme nous avons travaillé avec leurs prédécesseurs.

Le premier dossier que nous aurons à traiter est celui de l'indemnisation des orphelins et des victimes de la guerre de 1939-1945. Deux décrets, l'un signé par Lionel JOSPIN et l'autre par Jean-Pierre RAFFARIN, ont déjà permis de répondre aux attentes du plus grand nombre. Mais une partie n'a pas encore obtenu satisfaction.

Dès son élection M. SARKOZY a confirmé ses promesses faites en tant que candidat à la présidence de la République. Il a indiqué qu'il demandait aux ministres concernés de prendre rapidement les dispositions pour qu'un nouveau décret règle ce douloureux problème. Nous pensons qu'il y a urgence à régler cette question car les orphelins vieillissent et il ne faudrait donc pas « jouer la montre ». Nous serons très vigilants et continuerons nos actions pour faire aboutir cette revendication. Nous sommes déjà intervenus à ce propos et nous continuerons à le faire.

Notre association au cours de l'année écoulée a continué à montrer sa vitalité, en

étant présente sur de nombreux terrains tant dans le domaine de la mémoire que dans celui de la défense des intérêts moraux de nos adhérents. C'est ainsi que nous avons participé à de nombreuses cérémonies dans toute la France. Il est impossible de les citer toutes mais il est nécessaire de signaler notre présence à Châteaubriant, Souge, La Braconne, Belle-Beille, Calais, Aincourt, Maillé, au Mont-Valérien, à la Cascade du bois de Boulogne à Paris et bien d'autres encore. Nos porte-drapeaux nous ont efficacement représentés chaque fois qu'ils en avaient la possibilité.

M. SARKOZY a décidé de rendre hommage, dans tous les lycées de France, à Guy MÔQUET jeune fusillé à Châteaubriant. Cet hommage mérité ne nous laisse pas insensibles, bien au contraire. Mais parler et faire connaître l'action de ceux qui ont donné leur vie pour la France ne se résume pas à un nom. C'est pourquoi partout où nous étions présents nous avons tenu à associer toutes les victimes à l'hommage rendu.

Nos différentes prises de position et notre activité ont pris place dans les colonnes de notre journal « Châteaubriant ». Il faut indiquer que Suzanne et Jacques PLISSON ont transmis le flambeau à Sylvaine et Gérard GALEA après de très nombreuses années de travail efficace. Que tous les acteurs de la réalisation de ce journal soient ici remerciés pour cette action indispensable à la vie de notre association. Si vous êtes correctement informés sur nos activités c'est

grâce à leur travail. Encore une fois merci.

Cette année la cérémonie d'hommage aux fusillés enterrés au cimetière Parisien d'Ivry s'est déroulée le samedi 12 octobre. Parmi les nombreuses personnalités présentes signalons l'Ambassadeur d'Autriche et Pierre GOSNAT député Maire d'Ivry.

L'organisation de la cérémonie d'Ivry nous montre les questions auxquelles nous avons à faire face. Comme toutes les associations « mémorielles » nous devons résoudre le problème du renouvellement. Il est donc indispensable que les jeunes générations participent avec nous à ce « travail de mémoire ». Notre association vit grâce à ses adhérents et à tous les bénévoles qui l'animent. Nous devons être toujours plus nombreux afin de poursuivre l'œuvre commencée en 1944 par les fondateurs de l'association. Nous en avons besoin car les « falsificateurs de l'histoire » sont toujours présents. C'est pourquoi nous participons au travail initié par les signataires (en son temps) de la pétition contre la nomination du Général SPEIDEL (ancien dignitaire nazi) à la tête des troupes de l'OTAN.

Hier comme aujourd'hui notre action vise à défendre les valeurs de la Résistance : Liberté, progrès social, Démocratie, respect de l'autre et des différences (couleur, race, religion etc.). C'était ce pourquoi les Fusillés et Massacrés ont donné leur vie, quel que fût leur engagement politique ou syndical. Sachons en être dignes en poursuivant leur combat.

Georges DUFFAU-EPSTEIN



BULLETIN D'INSCRIPTION AU VERSO

Rapport Financier

Il sera distribué aux congressistes à l'ouverture des travaux de l'A.G. et publié dans le numéro de « Châteaubriant » qui rendra compte des travaux.

APPEL À CANDIDATURES

Comme chaque année le comité directeur est renouvelable. Nous faisons appel à candidatures pour étoffer nos organismes de direction, aider à maintenir notre association, son journal.

Adressez vos candidatures : nom, prénom, adresse, parenté avec le fusillé (ou ami de l'association) à l'Association : ANFFMRF et A. (Mme Michèle Gautier) 10, rue Leroux, 75116 PARIS (jusqu'au 31 janvier 2008).

Vendredi 8 février 2008

9h30 à 12h30 - Repas - 14h30 à 17h

94, rue Jean-Pierre Timbaud PARIS XI^e

ORDRE DU JOUR

- * Complément au rapport d'activité
- * Discussion
- * Rapport financier
- * Discussion
- * Résolutions
- * Votes
- * Election des instances dirigeantes
- * Questions diverses

✂

BULLETIN D'INSCRIPTION

Serez-vous présent(e) à l'Assemblée : OUI – NON

Serez-vous présent(e) au repas : OUI – NON

Désirez-vous une chambre : OUI – NON –

Chambre simple – chambre double – chambre triple

Répondre impérativement avant le 18 janvier 2008
en renvoyant ce bulletin à l'association 10, rue Leroux - 75119 PARIS - Tél. 01 44 17 38 27

NOM PRENOM SIGNATURE

* Rayez les mentions inutiles

Organismes de Direction sortants

MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

Présidente d'honneur	Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD
Président	Pierre REBIÈRE
Vice -Présidente	Suzanne PLISSON
Secrétaire général	Georges DUFFAU
Trésorière : Responsable solidarité	Michèle GAUTIER
Trésorière adjointe	Hélène BIERET
Journal CHATEAUBRIANT	
Directrice de publication	Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD
Fabrication, Routage	Sylvaine et Gérard GALÉA
Documentation et Archives	Jacques CARCEDO
Porte Drapeau	Roger BOISSERIE

Autres Membres :

Denise BAILLY-MICHELS	Jean-René MELLIER
Michel BOUET	Michel MOUSSU
Mary CADRAS	Jacqueline NEPLAZ-BOUVET
Madeleine CHARITAS-WAROCQUIER	Pierre OLLIVIER
Jean DARRACQ	Claudette SORNIN
Hubert DEROCHÉ (Relation avec UFAC)	Michèle VIGNACQ
Jean-Pierre HEMMEN	

COMITE DIRECTEUR

Denise BAILLY-MICHELS	Hubert DEROCHÉ	Michel MOUSSU
Hélène BIERET	Michelle DESSENDIER	Jacqueline NEPLAZ-BOUVET
Roger BOISSERIE	Paulette DEVOS	Pierre OLLIVIER
Germaine BONNAFON	Georges DUFFAU-EPSTEIN	Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD
Michel BOUET	Jacqueline DUPUY	Suzanne PLISSON
Mary CADRAS	Micheline ENTINE	Cany POIRIER
Jacques CARCEDO	Gérard GALEA	Pierre REBIÈRE
Madeleine CHARITAS-WAROCQUIER	Sylvaine GALEA	Camille SENON
Nicole CHEVALIER	Michèle GAUTIER	Naftali SKROBEK
Claudine COIFFARD-MILLOT	Jean-Pierre HEMMEN	Claudette SORNIN
Valérie DAGUENET	Pierre KALDOR	Marie-Louise VARIN
Jean DARRACQ	Jean-René MELLIER	Michèle VIGNACQ

COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Annick BOUET
Mauricette DECHESNE
Andrée DEROCHÉ
Yvette MARIE
Annette PIERRAIN (Présidente)

MEMBRES D'HONNEUR

Lucienne DESPOUY
Gilbert GAUTHEROT
Odette JARASSIER

Lettre de l'association à M. Le Ministre des Anciens Combattants

Paris, le 25 Juin 2007

Objet : Orphelins de guerre (droit à réparation)

réf : décret 2000-657 du 13 Juillet 2000

décret 2004-751 du 27 juillet 2004

Monsieur Alain MARLEIX
Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants
et Victimes de guerre

Monsieur le Ministre,

Nous avons saisi votre prédécesseur, Monsieur Hamlaoui MEKACHERA, au lendemain de notre Assemblée Générale du 10 Février 2007 à Maillé (37), des graves dysfonctionnements dans l'application des décrets cités en référence.

Ces dysfonctionnements privaient, dans les faits, de leur droit à réparation, des orphelins (et parmi eux, de surcroît, des Pupilles de la Nation) de parent(s) morts dans les combats de la Libération, ou abattus sur place, ou décédés des suites de blessures ou de maladies contractées en prison ou en camps de concentration, ou même victimes dans l'accomplissement d'actions de Résistance en France et à l'étranger, ou de déminage. Nous déplorons aussi l'interprétation extrêmement restrictive faite par les services instructeurs à l'égard d'orphelins enfants nés hors mariage à une époque où la clandestinité du père et/ou de la mère n'incitait pas à la régularisation par officier d'état civil.....

Plusieurs éléments nouveaux justifient notre présent courrier, votre nomination, et la réponse, déjà formulée par Monsieur SARKOZY (candidat) et confirmée par lui même une fois élu Président de la République à M.LAVIGNASSE, Président de la Fédération Nationale des Fils et Filles des Morts pour la France. Après les attendus évoquant le manque de lisibilité »des mesures de réparation - des décrets de 2000 et 2004 - Monsieur SARKOZY concluait : «C'est pourquoi, dans un souci de clarté et d'équité, je peux vous assurer [.....] qu'il sera mis un terme à l'empilement des dispositifs et à l'insécurité juridique, par un Décret unique abrogeant, remplaçant et complétant ceux de 2000 et 2004. En particulier, ce Décret instituera une mesure de réparation pour tous les orphelins de guerre qui n'auraient pas bénéficié des précédentes mesures et seront en mesure d'établir la matérialité des faits ». (lettre du 28 Mars 2007).

Nous sommes particulièrement sensibles à cette déclaration de corriger les injustices inhérentes aux textes existants (ou à leur interprétation restrictive) et vous demandons de nous indiquer quelles mesures concrètes, selon quel calendrier, sont envisagées par votre ministère. Le futur «Décret Unique » annoncé devrait, selon nous s'appliquer de telle façon que ses bénéficiaires ne soient pas de nouveau pénalisés, cette fois par le décalage d'avec les textes réglementaires en vigueur à ce jour.

Nous souhaitons vivement vous rencontrer pour ce sujet qui nous tient particulièrement à cœur.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, la marque de notre déférente considération.

Le Président , Pierre REBIERE

La lettre étant sans réponse, nous nous sommes adressés au Premier Ministre

Paris le 20 Novembre 2007

à M. le Premier Ministre François FILLON ,

Hôtel Matignon, rue de Varenne,
75007-PARIS

Objet : Orphelins de guerre 39-45 (Mesures de réparation)

Références:

1-Décrets 2000-657 (13 Juillet 2000) et 2004-751 (27 Juillet 2004)

2-Ma lettre du 25 juin 2007 à M.Alain MARLEIX, Ministre délégué aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre (copie ci-jointe)

Monsieur le Premier Ministre,

Mon courrier du 25 juin 2007 à M. le Ministre Alain MARLEIX n'ayant, à ce jour, reçu ni réponse ni même accusé de réception, je me permets, Monsieur le Premier Ministre de renouveler, cette fois à votre niveau, notre demande relative au sort de certains orphelins de guerre 39-45 encore écartés, pour l'instant, du bénéfice des décrets cités en référence. Nous fondons toujours quelque espoir sur la promesse du nouveau Président de la République, alors encore candidat, d'unifier dans un décret unique les diverses situations « oubliées » par les textes et qui créent parmi nous de légitimes amertumes. Comment comprendre, comment accepter, sur un sujet aussi douloureux, des poids et mesures divers permettant d'accorder « réparations » à certains orphelins de guerre mais pas à d'autres y compris à des Pupilles de la Nation ou à d'autres encore dont le parent direct a pourtant été reconnu « Mort pour la France »?

J'ai donc l'honneur de solliciter des précisions quant à la concrétisation de cette promesse de campagne électorale, avec quel contenu et selon quel calendrier de mise en œuvre. Nous demandons, quant à nous, que le décret à venir porte une date d'effet telle qu'elle éteigne pleinement les restrictions et les injustices issues des textes existants ou de leur interprétation et qui lèse de trop nombreux ayants-droit.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, la marque de ma haute considération.

P.REBIERE, Président de l'ANFFMRP-A

La réponse du Premier Ministre

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Premier Ministre sur le courrier que vous avez adressé à Monsieur le Secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants concernant le dossier relatif à l'indemnisation des orphelins de guerre n'entrant pas dans le champ d'application des décrets du 13 juillet 2000 et du 27 juillet 2004.

Monsieur François FILLON a pris note de votre démarche.

Les raisons ayant jusqu'à présent motivé le périmètre restreint du décret n° 2004-751 du 27 juillet 2004 tiennent au caractère symbolique de ce texte. Il vise en effet essentiellement à reconnaître la spécificité des souffrances endurées par les victimes d'actes de barbarie durant la Deuxième Guerre mondiale. C'est pourquoi les dispositions arrêtées par ce décret devaient se limiter à prendre en compte les seules violences qui, excédant le cadre d'un affrontement armé, relevaient de la plus extrême inhumanité et frappaient des personnes dans l'incapacité de se défendre.

Ce texte accorde en conséquence aux orphelins dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie durant la Deuxième Guerre mondiale une mesure de réparation équivalente à celle prévue par le décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 bénéficiant aux orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites.

Pour autant, conformément aux déclarations de Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a engagé une réflexion sur les modalités de détermination et de mise en œuvre d'une indemnisation visant les orphelins de guerre non couverts par les deux décrets précités.

Monsieur François FILLON m'a chargé de relayer votre démarche auprès de Monsieur Alain MÀRLEIX, Secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, lequel vous tiendra directement informé de l'avancement de ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Franck ROBINE



Claudette SORNIN, porte-drapeau de notre association depuis vingt ans, était à l'honneur en ce 11 novembre, entourée d'Annette PIERRAIN (Présidente des Familles des Fusillés d'Indre-et-Loire), Andrée DEROCHÉ et Benjamin son petit-fils.

À la mairie, à l'issue de la cérémonie au cimetière, Odette JARASIER (Présidente d'Honneur des Familles de Fusillés d'Indre-et-Loire), qui ne cesse de venir témoigner, lui a remis la médaille de reconnaissance de la nation ; Françoise MARCH ELIDON lui a remis ensuite le diplôme au nom de l'association.

Extrait du 13-11-2007 de la Nouvelle République

Motion U.F.A.C.

L'U.F.A.C. lors de sa 62^e assemblée générale a repris à son compte la demande de réparation pour tous les orphelins de guerre et pupilles de la Nation dans sa résolution n°10 (extrait ci-dessous)

L'U.F.A.C. DÉPLORE :

L'interprétation restrictive concernant l'indemnisation des orphelins des victimes de la barbarie nazie et souhaite qu'un décret complémentaire vienne réparer cette injustice, que le principe d'égalité et de traitement, pour tous les Orphelins de guerre, fils et filles de « Morts pour la France » soit clairement établi.

L'U.F.A.C. REQUIERT :

- que le Droit à réparation pour les orphelins de guerre et pupilles de la Nation, conformément à la loi du 31 mars 1919 et aux dispositions de l'article L1 de la loi du 12 décembre 1952 qui reconnaît un droit à réparation aux orphelins de guerre et pupilles de la Nation, fasse l'objet des mêmes dispositions que celles retenues pour les anciens combattants (soit l'équivalent de retraite du combattant, la demi-part supplémentaire à l'impôt sur le revenu),
- l'extension du bénéfice de la retraite mutualiste du combattant à tous les orphelins de guerre et pupilles de la Nation, que l'ascendant soit mort à titre civil ou militaire,
- la gratuité du transport pour l'accompagnant de tous les orphelins de guerre et pupilles de la Nation, âgés ou handicapés, qui se rendent sur la tombe de leur ascendant mort pour la France, quel que soit le conflit,
- le rétablissement du cumul de la pension d'orphelin de guerre majeur handicapé avec l'allocation d'adulte handicapé...

Bazarder l'œuvre du C.N.R.

Né le 27 mai 1943 sous la houlette de Jean MOULIN, le Conseil National de la Résistance adopte unanimement, le 15 mars 1944 (donc en pleine occupation), un programme pour la libération et pour la reconstruction d'une France républicaine : tant pour l'une que pour l'autre, la mobilisation du peuple tout entier s'impose dans l'immédiat. Encore faut-il la rendre possible, opérationnelle, attractive, indépendamment, à l'époque, de la future forme définitive de développement, socialiste ou capitaliste. Le programme du C.N.R. doit, à la fois, sanctionner les politiciens et patrons collaborateurs (en confisquant leurs biens au profit de la Nation, c'est-à-dire de l'Etat) et définir « les fondements d'une République nouvelle » socialement plus juste.

C'est ainsi qu'un vaste ensemble de nationalisations s'applique dès 1945 aux secteurs-clés de l'énergie (E.D.F., G.D.F.), aux charbonnages et aux mines, aux transports (S.N.C.F., R.A.T.P., Air-France, navigation fluviale et maritime), au secteur du crédit (grandes banques nationalisées). En même temps est traduit en lois le

principe constitutionnel de fraternité-solidarité, là où jusque-là régnait le « chacun pour soi » : création de la Sécurité Sociale, du Statut des fonctionnaires, des retraites, redéfinition du rôle et de la composition des Comités d'entreprises, lois concernant la culture et l'éducation, la presse, la justice (en particulier celle des mineurs), etc. Même s'il ne s'agit là que d'un compromis reflétant les rapports de force du moment au sein de la Résistance, c'est ce même compromis qui a permis - malgré les ruineuses et inutiles guerres coloniales d'Indochine puis d'Algérie - le redressement d'un pays ruiné et pillé par les nazis et leurs serviteurs zélés de Vichy.

C'est la suppression de ces acquis, de ces conquêtes de la Libération que réclame, de nos jours et bruyamment, M.Denis KESSLER (ex N°2 du M.E.D.E.F., le Patronat français, et, encore avant, en « 68 », adhérent de l'ultra maoïste « Gauche Prolétarienne »...). Il faut, selon lui, en revenir, et vite, aux principes de l'ultra libéralisme tels qu'en vigueur dans les U.S.A. de M.BUSH Jr - et en finir avec les systèmes

de protection sociale jugés par lui obsolètes, dépassés, coûteux, inefficaces, bref pas « modernes »...Et pour cette « œuvre » de démolition, il ne manque hélas pas d'oreilles, de bouches, de plumes complaisantes qui lui servent d'échos ou de relais...

Le 8 mars 2004, treize personnalités éminentes¹ de la Résistance avaient indiqué dans un « Appel aux Jeunes » que l'esprit du C.N.R. et de son Programme restait d'actualité parce que « [leur] colère contre l'injustice est toujours intacte ». Nous sommes de leur côté, à leurs côtés, car nous pensons que nos parents, que Guy MÔQUET, que Danièle CASANOVA, que les « 5 de Buffon » ne sont pas morts pour rien...

Pierre REBIÈRE

(1) Lucie et Raymond AUBRAC, Henri BARTOLI, Daniel CORDIER, Philippe DECHARTRE, Georges GUINGOUIN, Stéphane HESSEL, Maurice KRIEGL-VALRIMONT, Lise LONDON, Georges SEGUY, Germaine TILLION, Jean-Pierre VERNANT, Maurice VOUTEY

Jules Dumont, résistant d'avant la 1^{re} heure (1888 - 1943)

Il naît à Roubaix le 1^{er} janvier 1888 et a donc 26 ans lorsque éclate la première guerre mondiale : il y est mobilisé du début à la fin; à Verdun, par son courage et ses qualités de chef, il gagne ses galons de capitaine. Après la guerre - qui l'a fait beaucoup réfléchir et lire (notamment « Le Feu » d'Henri BARBUSSE) - il reste dans l'armée et se voit attribuer un lot de terre au Maroc « français », à charge pour lui de le mettre en valeur. En 1925, révolte des « indigènes » au Maroc « espagnol » qui gagne l'ensemble du Rif sous la conduite d'ABD-el-KRIM. La répression militaire est simultanément conduite par les généraux Philippe PETAIN (côté français) et Francisco FRANCO (côté espagnol), épisode qui créera des liens entre eux! Jules Dumont, sensible à la campagne anti-guerre en France, refuse la répression et quitte l'armée. On le retrouve, dix ans plus tard, en Ethiopie (seul Etat indépendant d'Afrique à l'époque), aux côtés du Négus Haïlé SELASSIE, contre les troupes de MUSSOLINI : cette

« guerre d'Abyssinie » s'achève en mai 1936 par la prise d'Addis-Abeba par les fascistes, sans que la S.D.N. (l'O.N.U. d'alors) n'intervienne... Et le 18 juillet 1936, c'est au tour de l'Espagne républicaine, où le « Frente Popular » a gagné les élections de février, d'être la cible d'un coup d'Etat militaire dirigé par FRANCO et appuyé immédiatement par HITLER, MUSSOLINI et SALAZAR (du Portugal). Jules DUMONT est déjà sur place, prêt à aider la République avant même que soient créées, en Octobre, les Brigades Internationales (B.I.). Ses compétences reconnues lui valent de commander militairement la XI^e brigade (Franco-Belge) qui deviendra la XIV^e (« La Marseillaise »). Il est de tous les combats, de la défense de Madrid à la bataille de l'Ebre, pendant laquelle les B.I. sont retirées du pays (novembre 1938); Jules DUMONT rentre en France...jusqu'à l'éclatement prévisible et annoncé du deuxième conflit mondial du siècle.

Après la capitulation et l'instauration du régime collaborationniste et ultra réactionnaire de PETAIN, les premiers éléments de désobéissance et de refus de l'occupant apparaissent dès l'automne 1940 : DUMONT agit au sein de l'O.S. (« Organisation Spéciale », mise en place par le P.C.F. clandestin) qui, en 1941-42, sera une des trois composantes des F.T.P., le principal mouvement de lutte armée en France occupée.

DUMONT agit en région parisienne, où il est arrêté par les Brigades spéciales au printemps 1943. Fusillé le 15 Juin 1943 au Mont-Valérien, il repose depuis lors, au Carré des Fusillés à Ivry, avec les siens...

Un héros donc, parmi d'autres, défenseur toute sa vie des causes justes : contre l'impérialisme (1914-1918), le colonialisme (1925), le fascisme (1935-1943). Et, malgré lui, un soldat presque inconnu...

Pierre REBIÈRE

Les guillotines dans les prisons du III^e Reich

Notre ami Alain SIMONNET a effectué des recherches, y compris en Allemagne même, sur l'une des modalités d'exécution des condamnés à mort dans les prisons de HITLER : la décapitation. Sans tomber dans le morbide inutile, les conclusions que l'on peut tirer de ces recherches sont :

- A partir de 1936, les décapitations se font exclusivement au moyen de la guillotine (« Fall-beil », littéralement « couperet qui tombe » - par

opposition à « Handbeil » qui se réfère à l'acte « manuel »).

-Après 1936, la guillotine est appliquée aux femmes comme aux hommes (Exemple : la Résistante Renée LEVY, le 31 Août 1943, dans la prison de Cologne).

-Le nombre de prisons du Reich dotées de guillotines passe de 14 à 21 à partir de la fin de 1936.

-La première guillotine d'Allemagne (importée de France) a été installée à Berlin, en 1936, au Centre d'exécutions de Plotensee.

Aucun(e) Résistant(e), entre 1940 et 1945, n'a donc été décapité(e) « à la hache » en Allemagne nazie. Et grand merci à Alain SIMONNET... P.R.

La station de métro Saint-Michel, de Toulouse également appelée Marcel LANGER

Après plusieurs années d'attentes et d'efforts (et malgré les refus initiaux du Maire de Toulouse), la station « Saint-Michel » du nouveau métro toulousain a vu son nom qui est aussi celui du quartier et de la prison complété par celui d'un héros de la Résistance, Marcel LANGER, Juif Polonais émigré, ancien des Brigades Internationales d'Espagne. C'est la « 35^e Brigade », qu'il commanda jusqu'à son arrestation (5 Février 1943), qui libéra Toulouse en 1944, lui-même ayant été guillotiné par PETAIN dans ladite prison Saint-Michel. Il arrive que, dans les combats pour la mémoire, quelques succès soient enregistrés par les démocrates ...Nous empruntons la biographie ci-dessous à M^{me} Rolande TREMPÉ, Professeur à l'Université de Toulouse-Mirail, que nous remercions :

« Marcel (Mendel) LANGER est le représentant exemplaire de ces combattants qui ont consacré « une vie » à la défense des libertés menacées par le fascisme. Il est né en Pologne le 13 mai 1903, à Szczecin, dans une modeste famille juive. A Tartow, où ses parents se fixent, sa jeunesse est marquée par les persécutions antisémites. Elles poussent son père, qui milite au Bund, parti socialiste juif, à émigrer en Palestine. Le frère aîné de Marcel LANGER y devient un militant actif du mouvement sioniste. Quant à lui, il entre au Parti communiste palestinien. Après avoir été arrêté et emprisonné par les Britanniques, il part pour la France, s'installe à Paris puis, en 1931, à Toulouse où il travaille comme fraiseur-ajusteur.

Dans la région de Toulouse, il entre en contact avec la colonie polonaise, constituée depuis 1920 par les travailleurs immigrés recrutés par le patronat pour combler le déficit de main-d'œuvre, comme dans bien d'autres régions industrielles. Militant communiste, il va adhérer à une section de la M.O.I., organisation créée au sein de la Confédération Générale du Travail (C.G.T.U.) pour regrouper les travailleurs étrangers. En 1936, il s'engage dans les

Brigades Internationales qui vont se battre en Espagne aux côtés de la République. Il combat d'abord dans la brigade polonaise. Il est ensuite, après un passage au Quartier général d'Albacète, affecté à la 35^e Division de mitrailleurs où il deviendra lieutenant. Il épouse une espagnole, Cecilia MOLINA, mais la défaite des Républicains espagnols le séparera de sa femme et de sa petite fille. Interné au camp d'Argelès (France), puis de Gurs, il s'évade et rejoint Toulouse.

Il est embauché aux Ateliers de Construction mécanique du Midi et reprend contact avec ses anciens camarades de la M.O.I. devenus illégaux. Pour lui, la lutte antifasciste continue, et il passe dans la clandestinité pour échapper à la police. Après l'occupation de la zone sud par l'armée allemande, le 11 novembre 1942, la M.O.I. se transforme en mouvement de résistance militaire, Marcel LANGER devient le premier dirigeant de la « 35^e Brigade », formée dans la région de Toulouse, et qui doit son nom au souvenir de la 35^e Division de mitrailleurs des Brigades internationales à laquelle il appartient. Le 5 février 1943, il est arrêté à la gare Saint-Agne, à Toulouse, porteur d'une valise remplie d'explosifs.

Malgré la torture, il ne donnera aucun renseignement à la police sur l'origine et la destination de ces explosifs. Le 21 mars 1943, sur réquisitoire de l'avocat-général LESPINASSE, Marcel LANGER est condamné à mort par le Section Spéciale de la Cour d'Appel de Toulouse. Il est guillotiné le 23 juillet 1943, dans la prison St Michel, au petit jour, à 5h40. Marcel LANGER meurt avec un courage exemplaire, perceptible dans la sécheresse même du procès-verbal de l'exécution :

«... en sortant de sa cellule, il s'est écrié : Vive la France, à bas les Boches, Vive le Parti communiste ! » Il a refusé le secours de la religion. »

Le 10 octobre 1943, l'avocat-général LESPINASSE était exécuté. LANGER était vengé et ses camarades, s'ils devaient un jour paraître devant la justice vichyste, être ainsi mieux protégés. La « 35^e Brigade » devint la « Brigade Marcel LANGER », pour lui rendre hommage et justice, mais aussi pour bien marquer que sa volonté de lutter contre le fascisme pour l'abattre était l'expression même et l'âme du groupe qu'il avait, un temps si court, animé. »

Courrier des lecteurs

Courrier de madame Jacqueline SANTINA-POTREAU (20 novembre 2007)



Chers Amis,

Quelques mots pour mon cher Papa.

Les F.T.P.F. de la région parisienne (de Versailles au Mans) étaient commandés par Théophile POTREAU jusqu'à son arrestation. Employé à la S.N.C.F., homme remarquable de dévouement et de patriotisme, il commandait mille cinq cents hommes. Ce groupe de cheminots fut très actif dans toute la région ouest. Beaucoup payèrent très cher leur courage.

Le Commandant POTREAU fut arrêté le 9 août 1943, suite à une dénonciation, par la 2^e brigade spéciale (B.S.2) de Paris et fusillé le 24 novembre 1943 au Mont-Valérien. Il fut enterré à Ivry, dans la division 40.

Le 6 janvier 1945 son corps fut transféré à Versailles où il repose depuis.

Bientôt 64 ans, mais toujours là dans mon cœur...

Bien amicalement à tous.

En page suivante, vous trouverez un poème en son honneur.

Guy

«j'aurais voulu vivre»

« Ma petite Maman chérie, Mon tout petit frère adoré, Mon petit papa aimé,

Je vais mourir ! Ce que je vous demande, à toi en particulier petite Maman, c'est d'être très courageuse. Je le suis et veux l'être autant que ceux qui sont passés avant moi. Certes, j'aurais voulu vivre, mais ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose. (...) »

Dans l'après-midi du 22 octobre 1941, le jeune Guy MÔQUET, 17 ans, est fusillé avec 26 de ses compagnons d'infortune en représailles à l'assassinat de l'officier allemand Karl HOTZ. Figure emblématique de la Résistance, Guy MÔQUET est avant tout le témoin d'une jeunesse sacrifiée. Arrêté un an plus tôt par la police française pour activité politique clandestine, il est interné au camp de Choisel à Châteaubriant, où contre toute attente, sa fidélité à la vie prend le visage d'un amour d'adolescent, celui d'Odette NILÈS.

Nancy BOSSON, ancien professeur des écoles à Paris, est l'auteur de plusieurs ouvrages unanimement salués par la presse, dont Les Saisons d'une étoile (2003) et Au revoir maîtresse (2005).

Guy Môquet,

«J'aurais voulu vivre»

Nancy
Bosson



Editions Libra Diffusio

2008

**mémoire active
devoir de vigilance**



SOLIDARITÉ

PAIX

BONHEUR

UN PETIT COIN D'AZUR

À Théo POTREAU

Un petit coin d'azur au fond de ma prison!

J'en oublierais alors le bruit grinçant des chaînes

Le lent pourrissement qui guette ma raison

Et la tenace odeur qui s'infiltre et qui traîne,

J'en oublierais les coups incrustés dans ma chair

Par un sadique mal qui toujours me harcèle

Fulgurant chaque fois, jailli comme un éclair

De mon corps terrassé qui souffre et se morcèle.

Un petit coin d'azur pour ne pas perdre espoir

Quand tout, autour de moi, s'écroule et se délite

Me laissant, oublié, dans la fièvre et le noir,

Roulant entre mes doigts une vie qui s'effrite.

Je suis ce condamné par la haine des Hommes

Que l'on fusillera dans la cour des prisons

Sans recours, sans pitié, un numéro en somme

Expédié à la hâte et sans une oraison.

Appelez-moi Théo, c'est ainsi qu'on me nomme.

Ainsi, l'Etre saisit, au moment où tout sombre

Cette ultime faveur qu'est un coin de ciel bleu

Il s'en remplit les yeux avant d'entrer dans l'ombre,

Pour calmer sa terreur il lui en faut si peu.

Poème écrit par un membre de sa famille